



Rapport de gestion
Pour le trimestre clos le 28 février 2022
Faits saillants

- Le BAIIA ajusté¹⁾ s'élève à 35,6 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 32,6 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2021.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 39,7 millions de dollars pour le trimestre.
- Les flux de trésorerie disponibles par action diluée²⁾ ont atteint 1,51 \$.
- Le bénéfice net attribuable aux propriétaires s'établit à 16,6 millions de dollars ou 0,68 \$ par action diluée pour le trimestre, en hausse par rapport au bénéfice net attribuable aux propriétaires de 13,4 millions de dollars ou 0,54 \$ par action diluée au 1^{er} trimestre 2021.
- La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 10,1 millions pendant le trimestre.
- Rachat et annulation de 256 400 actions pour une contrepartie totale de 14,6 millions de dollars au 1^{er} trimestre 2022.
- Le chiffre d'affaires réseau³⁾ s'établit à 885,7 millions de dollars, en hausse de 16 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Le chiffre d'affaires réseau a grimpé de 46 % au Canada, de 12 % à l'International et de 4 % aux États-Unis.
- 82 restaurants étaient temporairement fermés à l'ouverture du trimestre et 69 à sa clôture. À la date du communiqué de presse, 67 restaurants étaient toujours temporairement fermés. 225 établissements ont été fermés pendant au moins un jour au cours du trimestre.
- Dividende trimestriel de 0,21 \$ par action payé le 15 février 2022.
- Acquisition de Küto Comptoir à Tartares en décembre 2021.

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.



Rapport de gestion Pour le trimestre clos le 28 février 2022

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour la période close le 28 février 2022 ainsi que les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2021.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2021.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 7 avril 2022. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2022. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels but, hypothèse, conseil, intention, objectif, aperçu, stratégie et cible, ou des verbes comme anticiper, croire, estimer, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, s'efforcer, cibler, viser, pouvoir ou devoir, employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 7 avril 2022 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins. De plus, les incidences de la COVID-19 sur les flux de trésorerie d'exploitation et la situation financière du secteur dans lequel la Société évolue et sur la Société elle-même ne cessent de se modifier; tout énoncé prospectif des présentes à cet égard est donc sujet à changement et les conséquences réelles peuvent s'écarter considérablement des attentes évoquées.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 7 avril 2022. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la durée et les conséquences de la pandémie de COVID-19, son impact sur la capacité de rouvrir des établissements et sur la demande de la clientèle au moment des réouvertures ainsi que ses retombées macro-économiques; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 7 avril 2022. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchou Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwiches et Salades, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, La Boîte verte, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken et Kûto Comptoir à Tartares.

Au 28 février 2022, MTY comptait 6 704 établissements en activité; 6 615 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 89 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Au cours des 43 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

Par suite de la COVID-19, MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine, Casa Grecque et Kûto Comptoir à Tartares. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux IFRS. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs. La Société considère que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utiles parce qu'ils correspondent aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants. La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

COVID-19

Durant le premier trimestre de l'exercice 2022, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Le Canada subissait toujours les conséquences des restrictions gouvernementales en vigueur, y compris les restrictions supplémentaires imposées au début du trimestre pour lutter contre la propagation du variant Omicron, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. Toutefois, ces restrictions ont été assouplies progressivement au cours du trimestre. Ainsi, dans pratiquement tous les territoires, il n'y avait plus de limite de capacité d'accueil en salles à manger à la fin du trimestre et la levée de l'ensemble des restrictions, dont l'obligation de présenter un passeport vaccinal et de porter un masque, était prévue peu après la fin du trimestre. La reprise dans le contexte de la pandémie s'est poursuivie aux États-Unis, car les restrictions avaient été levées dans la plupart des États et le port du masque ne serait plus obligatoire partout au pays peu après la fin du trimestre. Les perturbations devraient persister en 2022 en raison des incertitudes qui entourent les effets qu'auront la levée des restrictions sur le nombre d'infections et l'apparition possible de nouveaux variants. Les conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Au 28 février 2022, MTY comptait 69 établissements temporairement fermés à cause de la pandémie et plusieurs de ceux qui sont ouverts étaient exploités à capacité réduite. Les établissements encore fermés se trouvent principalement dans des centres commerciaux, des tours de bureaux et des emplacements non traditionnels tels les aéroports, gymnases et universités. Au cours du trimestre, 225 établissements ont été fermés pendant au moins un jour en raison des restrictions imposées par les gouvernements.

Comme on l'a déjà mentionné, MTY maintient les mesures mises en œuvre en 2020 afin d'aider ses franchisés et d'assurer la sécurité et le bien-être de ses employés, clients et partenaires. La direction continue de s'adapter pour répondre aux défis présentés par la pandémie actuelle et contrôle régulièrement ses dépenses en capital et charges d'exploitation afin de gérer ses flux de trésorerie de sorte à assurer une liquidité continue devant ces incertitudes.

Acquisition de Küto Comptoir à Tartares

Le 1^{er} décembre 2021, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Küto Comptoir à Tartares, une chaîne en forte croissance qui exploite des restaurants de tartares au Québec, pour une contrepartie totale en espèces de 9,0 millions de dollars ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée de 3,5 millions de dollars. À la clôture, Küto Comptoir à Tartares comptait 31 établissements franchisés en exploitation.

Changement de contrôle

Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a maintenant le contrôle de 11554891 Canada inc., ce qui déclenche son acquisition réputée, et la Société consolide intégralement 11554891 Canada inc. depuis le 3 décembre 2021. Il n'y a pas de contrepartie en espèces pour l'acquisition et il n'y a pas de changement de participation de chacun des partenaires dans 11554891 Canada inc. Le changement de contrôle déclenche la réévaluation de la participation antérieure à sa juste valeur marchande. La Société a réévalué à la juste valeur sa participation préexistante de 70 %, qui s'établissait à 23,1 millions de dollars. Cela s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de 2,8 millions de dollars à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2022.

DESCRIPTION D'UNE ACQUISITION RÉCENTE

Le 1^{er} décembre 2021, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Küto Comptoir à Tartares, une chaîne en forte croissance qui exploite des restaurants de tartares au Québec, pour une contrepartie totale en espèces de 9,0 millions de dollars ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée de 3,5 millions de dollars. À la clôture, Küto Comptoir à Tartares comptait 31 établissements franchisés en exploitation.

CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a maintenant le contrôle de 11554891 Canada inc., ce qui déclenche son acquisition réputée, et la Société consolide intégralement 11554891 Canada inc. depuis le 3 décembre 2021. Il n'y a pas de contrepartie en espèces pour l'acquisition et il n'y a pas de changement de participation de chacun des partenaires dans 11554891 Canada inc. Le changement de contrôle déclenche la réévaluation de la participation antérieure à sa juste valeur marchande. La Société a réévalué à la juste valeur sa participation préexistante de 70 %, qui s'établissait à 23,1 millions de dollars. Cela s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de 2,8 millions de dollars à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2022.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf les résultats par action et par action diluée)	Trimestres clos en							
	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022
Produits	97 808	135 366	127 163	118 960	135 857	150 801	146 285	140 494
Résultat net attribuable aux propriétaires	(99 126)	22 932	20 078	13 397	23 028	24 337	24 877	16 637
Résultat global total attribuable aux propriétaires	(80 422)	(10 691)	14 911	(953)	(7 588)	52 026	34 188	11 461
Résultat par action	(4,01)	0,93	0,81	0,54	0,93	0,99	1,01	0,68
Résultat par action diluée	(4,01)	0,93	0,81	0,54	0,93	0,98	1,00	0,68
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	19 207	38 624	44 841	31 307	29 541	46 553	31 898	39 696

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022
Chiffre d'affaires réseau^{1, 2)}	670,7	897,5	891,4	761,1	891,5	1 016,2	962,5	885,7
Nombre d'établissements	7 236	7 123	7 001	6 949	6 907	6 848	6 719	6 704
BAIIA ajusté³⁾	18 213	43 388	35 181	32 637	43 481	49 673	42 831	35 637
Flux de trésorerie disponible⁴⁾	28 926	37 078	43 910	30 300	27 497	45 601	35 603	36 970
Flux de trésorerie disponible par action diluée⁴⁾	1,17	1,50	1,78	1,23	1,11	1,84	1,44	1,51

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ En millions de dollars.

³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁴⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2022

Produits

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, les produits totaux de la Société ont atteint 140,5 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 119,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2022 (en millions \$)	28 février 2021 (en millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	28,4	18,4	54 %
	Établissements propriétaires	5,8	3,4	71 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	36,5	28,7	27 %
	Fonds promotionnels	9,2	5,9	56 %
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,4)	S.o.
Total Canada		79,6	56,0	42 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	40,3	38,1	6 %
	Établissements propriétaires	4,6	10,3	(55 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,4	1,2	17 %
	Fonds promotionnels	14,8	14,0	6 %
	Transactions intersociétés	(0,2)	(0,6)	S.o.
Total États-Unis/International		60,9	63,0	(3 %)
Produits		140,5	119,0	18 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 54 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 1 ^{er} trimestre 2021	18,4
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	7,9
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	1,6
Augmentation liée aux acquisitions	0,2
Autres écarts non significatifs	0,3
Produits, 1 ^{er} trimestre 2022	28,4

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Des signes de rétablissement dans un contexte pandémique ont été observés au premier trimestre de 2022. Ainsi, le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 46 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, malgré l'impact du variant Omicron, qui s'est traduit par l'imposition de restrictions gouvernementales supplémentaires aux établissements du réseau dans les territoires clés pendant plusieurs semaines au cours du premier trimestre de 2022. Les ventes en ligne du réseau ont atteint 76,7 millions de dollars au cours du trimestre alors qu'elles se chiffraient à 67,2 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent, ce qui correspond à une hausse de flux de rentrées récurrentes d'environ 0,5 million de dollars. Le nombre d'établissements fermés temporairement a fluctué durant les premiers trimestres de 2022 et 2021, toutefois, au 28 février 2022, 52 établissements de la Société au Canada étaient toujours temporairement fermés comparativement à 195 établissements à l'exercice précédent.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 71 % pour s'établir à 5,8 millions de dollars au trimestre. Cette augmentation est attribuable en grande partie au redressement en contexte de pandémie et à la hausse globale du nombre de jours ouvrables d'exploitation au premier trimestre de 2022 par rapport à la même période de l'exercice précédent. De plus, un léger accroissement découle du plus grand nombre d'établissements propriétaires comparativement à la même période de l'exercice.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et des ventes au détail ont augmenté de 27 %, surtout en raison de nouveaux produits vendus au détail, de l'expansion dans de nouveaux territoires et de l'augmentation des revenus générés par nos centres de transformation des aliments et de distribution. Au premier trimestre de l'exercice 2022, 175 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien (2021 – 147 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 56 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau et de l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 6%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, 1 ^{er} trimestre 2021	38,1
Augmentation des flux de rentrées récurrents ¹⁾	2,4
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,4
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,5)
Augmentation des produits de droits abandonnés de cartes-cadeaux	0,2
Autres écarts non significatifs ²⁾	(0,3)
Produits, 1^{er} trimestre 2022	40,3

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Les fluctuations du change n'ont eu aucun effet important.

La hausse des produits de franchisage s'explique surtout par l'accroissement des flux de rentrées récurrents par rapport à la même période de l'exercice précédent, en partie grâce à la dynamique de rétablissement dans le contexte de la pandémie, maintenant que les restrictions imposées par les gouvernements ont été levées dans la plupart des États et territoires clés. La diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés est attribuable à la fluctuation du volume des ventes d'équipement aux franchisés.

La diminution de 5,7 millions de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique surtout par la conversion au trimestre précédent de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 6 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau et de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 22 % pour atteindre 104,9 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 86,2 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2022 (millions \$)	28 février 2020 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	16,5	11,1	49 %
	Établissements propriétaires	6,3	3,0	110 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	33,3	26,0	28 %
	Fonds promotionnels	9,2	5,9	56 %
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,5)	S.o.
Total Canada		64,9	45,5	43 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	19,7	17,0	16 %
	Établissements propriétaires	5,6	10,2	(45 %)
	Fonds promotionnels	14,8	14,0	6 %
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,5)	S.o.
Total États-Unis et International		40,0	40,7	(2 %)
Charges d'exploitation totales		104,9	86,2	22 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 5,4 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(millions \$)
Charges d'exploitation, 1 ^{er} trimestre 2021	11,1
Augmentation en raison de la non-admissibilité aux subventions salariales gouvernementales	1,5
Augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	1,5
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux ¹⁾	2,1
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,2)
Augmentation liée aux acquisitions	0,1
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,1)
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	0,1
Autres écarts non significatifs	0,4
Charges d'exploitation, 1 ^{er} trimestre 2022	16,5

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 2,1 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation des salaires. Cela s'explique par des postes vacants ayant été comblés au cours de l'exercice 2021 ainsi qu'en 2022, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, de même qu'un impact de l'inflation sur les salaires légèrement plus élevé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location s'explique surtout par le nombre accru de projets clés en main, dont l'évolution a suivi celle des produits de mêmes sources.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 3,3 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, partiellement en phase avec les produits de mêmes sources; la hausse découle en partie du fait que, contrairement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la Société n'a pas reçu de subventions salariales et aux loyers du gouvernement au premier trimestre de l'exercice 2022.

Les charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont excédé la croissance des produits de mêmes sources en raison des augmentations courantes des coûts de la chaîne d'approvisionnement et des salaires.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près leurs produits.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 2,7 millions de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions \$)
Charges d'exploitation, 1 ^{er} trimestre 2021	17,0
Augmentation des charges incompressibles ¹⁾	0,1
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,9)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,5
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,3
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,4
Autres écarts non significatifs ²⁾	0,3
Charges d'exploitation, 1 ^{er} trimestre 2022	19,7

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Les fluctuations du change n'ont eu aucun effet important.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 2,7 millions de dollars au premier trimestre à cause d'une hausse des salaires. Cela s'explique par des postes vacants ayant été comblés au cours de l'exercice 2021 ainsi qu'en 2022, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, de même qu'un impact de l'inflation sur les salaires légèrement plus élevé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cet accroissement a été amoindri par une diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés qui ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources et les paiements moindres versés aux propriétaires des suites de la résiliation de contrats de location.

La diminution de 4,6 millions de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources.

Résultat et bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)¹⁾ du secteur

Trimestre clos le 28 février 2022				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		79,6	60,9	140,5
Charges d'exploitation		64,9	40,0	104,9
Profit du secteur		14,7	20,9	35,6
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits		18 %	34 %	25 %
Profit du secteur		14,7	20,9	35,6
BAIIA ajusté		14,7	20,9	35,6
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits ²⁾		18 %	34 %	25 %
Trimestre clos le 28 février 2021				
	(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits		56,0	63,0	119,0
Charges d'exploitation		45,5	40,7	86,2
Profit du secteur		10,5	22,3	32,8
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits		19 %	35 %	28 %
Profit du secteur		10,5	22,3	32,8
Perte nette de la coentreprise		(0,2)	—	(0,2)
BAIIA ajusté		10,3	22,3	32,6
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits ²⁾		18 %	35 %	27 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 28 février 2022						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	68,7	10,4	37,9	24,0	(0,5)	140,5
Charges d'exploitation	36,2	11,9	33,3	24,0	(0,5)	104,9
Profit (perte) du sous- secteur	32,5	(1,5)	4,6	—	—	35,9
Profit (perte) du sous- secteur en % des produits	47%	S.o.	12 %	S.o.	S.o.	25 %
Profit (perte) du sous- secteur	32,5	(1,5)	4,6	—	—	35,6
BAIIA ajusté	32,5	(1,5)	4,6	—	—	35,6
BAIIA ajusté en % des produits ²⁾	47 %	S.o.	12 %	S.o.	S.o.	25 %
Trimestre clos le 28 février 2021						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	56,5	13,7	29,9	19,9	(1,0)	119,0
Charges d'exploitation	28,1	13,2	26,0	19,9	(1,0)	86,2
Profit du sous-secteur	28,4	0,5	3,9	—	—	32,8
Profit du sous-secteur en % des produits	50 %	4 %	13 %	S.o.	S.o.	28 %
Profit du sous-secteur	28,4	0,5	3,9	—	—	32,8
Perte nette de la coentreprise	(0,2)	—	—	—	—	(0,2)
BAIIA ajusté	28,2	0,5	3,9	—	—	32,6
BAIIA ajusté en % des produits ²⁾	50 %	4 %	13 %	S.o.	S.o.	27 %

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 1 ^{er} trimestre 2021	10,5	22,3	32,8
Variation des produits et charges récurrents ¹⁾	5,4	(1,0)	4,4
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	0,5	0,6	1,1
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	—	0,4	0,4
Variation liée aux subventions salariales et des loyers gouvernementales	(2,4)	—	(2,4)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,2	(0,3)	(0,1)
Variation liée aux acquisitions	0,3	—	0,3
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,3	(0,9)	(0,6)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(0,1)	—	(0,1)
Effet des fluctuations du change	—	(0,1)	(0,1)
Autres écarts non significatifs	—	(0,1)	(0,1)
Profit du secteur, 1 ^{er} trimestre 2022	14,7	20,9	35,6
BAIIA ajusté ²⁾ , 1 ^{er} trimestre 2021	10,3	22,3	32,6
Variation du profit du secteur	4,2	(1,4)	2,8
Variation due à l'incidence nette de la coentreprise	0,2	—	0,2
BAIIA ajusté ²⁾ , 1 ^{er} trimestre 2022	14,7	20,9	35,6

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour l'exercice clos le 28 février 2022, le profit total et le BAIIA ajusté total du secteur s'établissaient tous deux à 35,6 millions de dollars, en hausse de 9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada a apporté 41 % du BAIIA ajusté total et une hausse de 4,4 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté du secteur États-Unis et International a fléchi de 6 % ou 1,4 million de dollars. Des enseignes importantes, notamment Cold Stone, Bâton Rouge, Ben & Florentine, Thai Express et Sushi Shop, pour n'en nommer que quelques-unes, ont surpassé leur performance de l'exercice précédent, les établissements situés dans des centres commerciaux ou avec façade sur rue affichant respectivement une croissance de 63 % et de 11 % d'un exercice à l'autre.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 28 février 2022, un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 16,6 millions de dollars a été comptabilisé, soit 0,68 \$ par action (0,68 \$ par action sur une base diluée), comparativement à un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 13,4 millions de dollars ou 0,54 \$ par action (0,54 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent.

Calcul du BAIIA ajusté¹⁾

	(En milliers \$)	Trimestre clos le 28 février 2022	Trimestre clos le 28 février 2021
Bénéfice avant impôt		21 687	17 600
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation		3 660	3 889
Amortissement – immobilisations incorporelles		7 030	7 287
Intérêts sur la dette à long terme		1 375	3 263
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location		482	572
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation		55	453
Profit de change réalisé et latent		(865)	(1 347)
Produits d'intérêts		(74)	(82)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		(397)	(72)
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		47	(143)
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		(132)	1 217
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise		2 769	—
BAIIA ajusté		35 637	32 637

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme a été réduit de 1,9 million de dollars grâce à des remboursements de la facilité de crédit renouvelable effectués au cours des douze derniers mois et à l'incidence positive des swaps de devises et de taux d'intérêt.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers nets minimaux des contrats de location :

(En millions \$)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	127,3	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	20,1	1,7	—	341,6	—	—	—
Intérêt sur la dette à long terme ²⁾	2,6	2,6	5,2	0,8	—	—	—
Obligations locatives nettes ³⁾	6,2	6,3	11,2	9,7	8,8	7,7	20,3
Obligations contractuelles totales	156,2	10,6	16,4	352,1	8,8	7,7	20,3

¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les prêts portant intérêt qui se rattachent aux acquisitions, la contrepartie éventuelle sur acquisitions, les options d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle, les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et les indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

²⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

³⁾ Les obligations locatives nettes comprennent les loyers totaux non actualisés liés aux contrats de location, diminués des créances liées aux contrats de location-financement et des sous-contrats d'exploitation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 28 février 2022, l'encaisse totalisait 52,5 millions de dollars, une baisse de 8,8 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice 2021.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, MTY a versé des dividendes s'élevant à 5,1 millions de dollars à ses actionnaires (2021 – néant) et racheté et annulé 256 400 de ses actions (2021 – néant) pour une contrepartie de 14,6 millions de dollars (2021 – néant) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »).

Durant le trimestre clos le 28 février 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 39,7 millions de dollars comparativement à 31,3 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 36,9 millions de dollars comparativement à 34,4 millions de dollars en 2021.

La facilité de crédit renouvelable comporte une limite autorisée de 600,0 millions de dollars (30 novembre 2021 – 600,0 millions de dollars). Au 28 février 2022, des tirages totalisant 338 millions de dollars avaient été effectués (30 novembre 2021 – 345 millions de dollars).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA¹⁾ doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA¹⁾ doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 22 avril 2024.

Au 28 février 2022, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements :

	28 février 2022	28 février 2021
Franchises à l'ouverture de la période	6 603	6 867
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :		
Canada	42	37
États-Unis	51	76
Sous coentreprise ¹⁾	23	21
Total à l'ouverture de la période	6 719	7 001
Ouverts durant la période	75	41
Fermés durant la période	(121)	(92)
Acquis durant la période	31	—
Coentreprise fermée durant la période ¹⁾	—	(1)
Total à la clôture de la période	6 704	6 949
Franchises à la clôture de la période	6 615	6 816
Établissements propriétaires à la clôture de la période :		
Canada	44	38
États-Unis	45	75
Sous coentreprise ¹⁾	—	20
Total à la clôture de la période	6 704	6 949

¹⁾ Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle à l'égard de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc. – voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le réseau de la Société a acquis 31 établissements durant le premier trimestre de l'exercice 2022 (2021 – néant) et ouvert 75 établissements (2021 – 41 établissements). Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements ouverts :

	Trimestres clos le 28 février	
	2022	2021
Canada	35	18
États-Unis	21	10
International	19	13
Établissements ouverts ou acquis	75	41

Pendant le premier trimestre de l'exercice 2022, le réseau de la Société a fermé 121 établissements (2021 – 92 établissements et un établissement exploité en coentreprise); de ceux-là, 56 % avaient façade sur la rue, 29 % se trouvaient dans des centres commerciaux ou des tours de bureaux et 15 % se présentaient sous une forme non traditionnelle. Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des fermetures. Parmi les 29 fermetures à l'International, 23 fermetures étaient attribuables à un franchisé qui n'exploite plus d'emplacement.

	Trimestres clos le 28 février	
	2022	2021
Canada	42	45
États-Unis	50	43
International	29	5
Établissements fermés	121	93

Au début du trimestre, MTY comptait 82 établissements temporairement fermés en raison de la COVID-19. Ce nombre a diminué au cours du trimestre, de sorte qu'au 28 février 2022, il y avait en tout 69 établissements fermés temporairement au sein du réseau de la Société (28 février 2021 – 321 établissements). De ces établissements fermés temporairement, 52 sont situés au Canada (28 février 2021 – 195 établissements), 8 aux États-Unis (28 février 2021 – 122 établissements) et 9 à l'International (28 février 2021 – 4 établissements). Au 7 avril 2022, MTY compte 67 établissements fermés temporairement. Bien qu'on s'attende à rouvrir ces emplacements, le moment de ces réouvertures est incertain.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

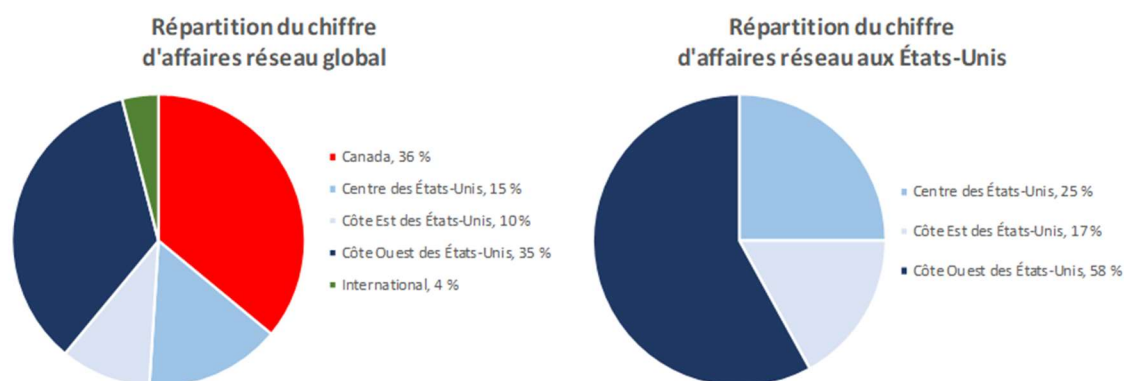
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	28 février		28 février	
	2022	2021	2022	2021
Centre commercial et aires de				
restauration de tours de bureaux	14 %	15 %	11 %	8 %
Façade sur rue	64 %	63 %	80 %	84 %
Forme non traditionnelle	22 %	22 %	9 %	8 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	28 février		28 février	
	2022	2021	2022	2021
Canada	39 %	39 %	36 %	29 %
États-Unis	54 %	54 %	60 %	67 %
International	7 %	7 %	4 %	4 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 19 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 10 %, l'Ontario (Canada) avec 9 %, Washington (États-Unis) avec 6 %, et l'Oregon (États-Unis) avec 5 %.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept :

Type d'établissement	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	28 février		Exercices clos les	
	2022	2021	2022	2021
Restaurants-minute	83 %	83 %	75 %	78 %
Restaurants à service rapide	10 %	10 %	14 %	13 %
Restaurants à service complet	7 %	7 %	11 %	9 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre clos le 28 février 2022, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 885,7 millions de dollars. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions \$)	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Premier trimestre 2022	320,3	532,0	33,4	885,7
Premier trimestre 2021	219,4	511,8	29,9	761,1
Variation	46 %	4 %	12 %	16 %

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

(En millions \$)	Chiffre d'affaires			
	Trimestre clos le 28 février			
	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Ventes déclarées – 2021	219,4	511,8	29,9	761,1
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises au cours des 24 derniers mois	5,5	—	—	5,5
Variation nette du chiffre d'affaires réseau	95,4	21,7	3,6	120,7
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	(1,5)	(0,1)	(1,6)
Ventes déclarées – 2022	320,3	532,0	33,4	885,7

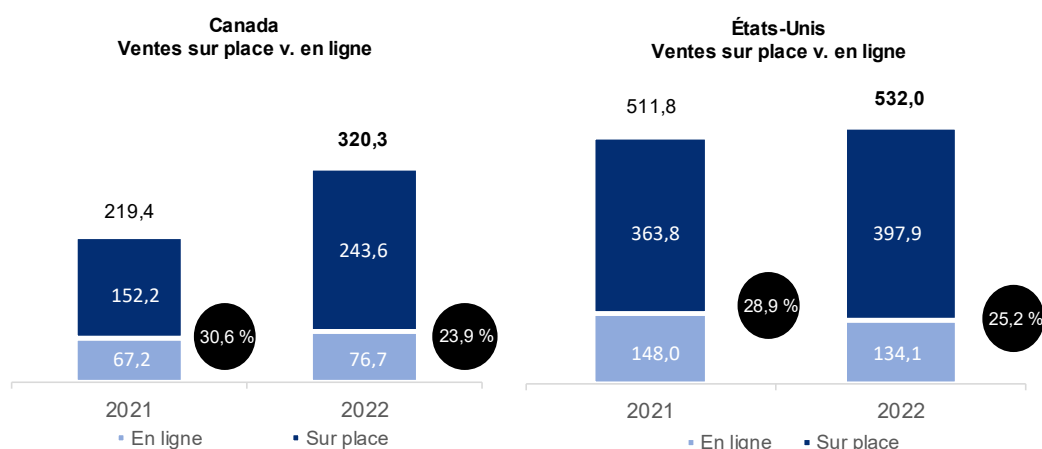
Le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre clos le 28 février 2022 a augmenté de 16 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, grâce à la dynamique de rétablissement dans le contexte de la pandémie. Le Canada a apporté la majeure partie de l'augmentation, avec une amélioration de 46 %, malgré l'impact du variant Omicron, qui s'est traduit par l'imposition de restrictions gouvernementales supplémentaires aux établissements du réseau dans les territoires clés pendant plusieurs semaines au cours du premier trimestre de 2022. Ces restrictions ont mené à la fermeture temporaire pendant au moins un jour de 181 établissements au cours du trimestre au Canada. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires réseau a également augmenté de 4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, à la suite de la levée des restrictions imposées par les gouvernements dans la plupart des États et territoires clés. Le concept des restaurants à service complet a apporté 44,0 millions de dollars de l'augmentation globale, correspondant à une hausse de 86 % des ventes du trimestre.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery sont les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit respectivement environ 30 % et 18 % du chiffre d'affaires total du réseau MTY au cours du trimestre clos le 28 février 2022. Les enseignes Thai Express, TacoTime et Sushi Shop constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestres clos les 28 février 2022 et 2021 :



Les ventes en ligne ont diminué de 3 % au premier trimestre de 2022 comparativement à la même période de l'exercice précédent, de 215,2 millions de dollars à 210,8 millions de dollars, et ont représenté 24,7 % des ventes totales, comparativement à 29,4 % au cours du même trimestre de l'exercice précédent. La diminution des ventes en ligne en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total au premier trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent est attribuable en grande partie à la réouverture des canaux de vente plus traditionnels, davantage touchés par les restrictions liées à la pandémie à l'exercice antérieur. Bien que les ventes en ligne aient diminué globalement en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, les ventes en ligne au Canada ont augmenté de 9,5 millions de dollars au premier trimestre de 2022. La Société poursuit ses efforts en vue de la croissance des ventes en ligne parallèlement à la reprise des ventes dans les établissements avec la levée progressive des restrictions.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Compte tenu des répercussions de la COVID-19 et du nombre d'établissements fermés temporairement, l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables pourrait être trompeuse puisque ce qui serait présenté ne saurait constituer une représentation juste des recettes de redevances potentielles de la Société non plus qu'une juste indication de la santé de son réseau. La direction renvoie les investisseurs au chiffre d'affaires réseau en tant que meilleur indicateur.

La direction s'attend toujours à ce que le chiffre d'affaires réseau et le chiffre d'affaires d'établissements comparables soient altérés en 2022. La Société avait un bon élan avant la COVID-19, mais les événements mondiaux actuels continueront d'avoir un effet drastique tant sur le chiffre d'affaires réseau que sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables au cours des prochains trimestres. La Société s'attend néanmoins à ce que les résultats retournent éventuellement à la normale.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 28 février 2022, 440 000 options sur actions étaient en circulation et 66 666 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1^{er} décembre 2021 au 28 février 2022, le cours de l'action de MTY a varié entre 47,90 \$ et 63,58 \$. Le 28 février 2022, le cours des actions de MTY a clôturé à 51,13 \$.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 7 avril 2022, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 24 413 461 actions (30 novembre 2021 – 24 669 861) et 440 000 options sur actions (30 novembre 2021 – 440 000). Au cours du trimestre clos le 28 février 2021, MTY a racheté 256 400 actions (2021 – néant) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2021 pour échoir le 2 juillet 2022, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 235 323 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre clos le 28 février 2022, la Société a racheté et annulé un total de 256 400 actions ordinaires (2021 – néant) en vertu de l'OPRCN en vigueur pour un prix moyen pondéré de 57,01 \$ par action ordinaire (2021 – néant), pour une contrepartie totale de 14,6 millions de dollars (2021 – néant). L'excédent de 11,4 millions de dollars (2021 – néant) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultats non distribués au titre de primes sur rachat d'actions.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes. En 2022, les tendances saisonnières normales pourraient être affectées par le chambardement des habitudes des consommateurs lié à la pandémie ou à la réglementation gouvernementale.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière.

Les montants suivants sont inclus dans les provisions :

(En milliers \$)	28 février 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Litiges, différends et autres éventualités	1 386	1 636
Établissements fermés	—	56
	1 386	1 692

La provision pour litiges, différends et autres éventualités représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créiteurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir déboursier pour résilier les contrats de location des établissements sous-performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 18,8 millions de dollars au 28 février 2022 (30 novembre 2021 – 19,3 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 28 février 2022, la Société avait engagé 1,8 million de dollars (30 novembre 2021 – 1,8 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux Créiteurs et charges à payer dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés lors de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs, qui est présentée aux postes Salaires et avantages et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, est la suivante :

	(En milliers \$)	28 février 2022	28 février 2021
		\$	\$
Avantages à court terme		909	727
Rémunération à base d'actions		319	239
Frais de consultation		67	—
Jetons de présence des membres du conseil d'administration		19	19
Rémunération totale des principaux dirigeants et des administrateurs		1 314	985

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société; l'un des principaux actionnaires de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 16,4 % des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Leur rémunération totale, qui est présentée aux postes Salaires et avantages des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, est la suivante :

	(En milliers \$)	28 février 2022	28 février 2021
		\$	\$
Avantages à court terme		143	128
Rémunération à base d'actions		7	6
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants		150	134

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour le trimestre clos le 28 février 2022; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	Mai 2020	1 ^{er} décembre 2022	En évaluation
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020 et février 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	Février 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Mai 2021	1 ^{er} décembre 2023	En évaluation

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications d'IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est autorisée. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2022.

IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2023.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféreraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La COVID-19 a des conséquences défavorables et marquées sur MTY en ce moment. De telles épidémies ou pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En ce moment, la Société est incapable de prédire avec précision l'impact qu'aura une pandémie, dont celle de COVID-19, sur les résultats d'exploitation étant donné les incertitudes, y compris en ce qui concerne la gravité de la maladie, la durée de la pandémie et les autres mesures que pourraient prendre les autorités gouvernementales pour contenir le virus ou traiter ses effets. Cependant, bien qu'il soit prématuré de prédire exactement les retombées ultimes de ces développements, la Société s'attend à ce que les résultats de l'exercice financier 2022 continuent d'être sensiblement affectés et probablement, avec des effets défavorables s'étendant au-delà de cette période.

Par ailleurs, les activités peuvent et pourraient continuer d'être perturbées si des employés de MTY ou des employés de ses partenaires d'affaires sont présumés être porteurs de la COVID-19, de la grippe aviaire ou porcine ou d'autres maladies comme l'hépatite A ou une infection d'autres variants à norovirus ou à coronavirus. Une telle situation pourrait obliger la Société ou ses partenaires à mettre en quarantaine certains ou l'ensemble des employés visés ou à désinfecter les installations du restaurant. Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. L'exercice 2021 a été marqué par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur de la restauration à cause d'exigences opérationnelles élevées liées à la pandémie et, dans certains cas, de la disponibilité de subventions gouvernementales, ce qui s'est traduit par un taux de roulement élevé. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des crises sanitaires ou des pandémies, dont celle de COVID-19, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent nos fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs de nos fournisseurs ou l'un ou plusieurs de nos établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2021 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies, comme c'est le cas de la COVID-19 qui sévit actuellement ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et d'autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers au 28 février 2022 et au 30 novembre 2021. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

(En milliers \$)	28 février 2022		30 novembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	4 179	4 179	4 238	4 238
Créances liées à des contrats de location-financement	384 463	384 463	399 269	399 269
Passifs financiers				
Dette à long terme ¹⁾	347 256	347 256	357 171	357 189

¹⁾ À l'exclusion de la contrepartie éventuelle sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et participation dans 11554891 Canada inc., des swaps de devises et de taux d'intérêt, des frais de financement rattachés à la facilité de crédit et de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 25 février 2022, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois (30 novembre 2021 – trois swaps). Une juste valeur de néant a été comptabilisée au 28 février 2022 (30 novembre 2021 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	28 février 2022		30 novembre 2021	
(En millions \$)				
Reçoit – Nominal	265,5 \$ US	78,9 \$ US	180,8 \$ US	11,8 \$ US
Reçoit – Taux	1,39 %	1,29 %	1,29 %	1,29 %
Paie – Nominal	338,0 \$ CA	100,0 \$ CA	230,0 \$ CA	15,0 \$ CA
Paie – Taux	1,57 %	1,23 %	1,09 %	1,38 %

Hiérarchie des justes valeurs

	Niveau 3	
(En milliers \$)	28 février 2022	30 novembre 2021
	\$	\$
Contrepartie éventuelle sur acquisition de Kūto Comptoir à Tartares et participation dans 11554891 Canada inc.	5 199	1 961
Options de rachat de participations ne donnant pas le contrôle	1 608	1 575
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	9 340	1 416
Passifs financiers	16 147	4 952

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 28 février 2022.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, qui est utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 338,0 millions de dollars était tirée sur la facilité de crédit au 28 février 2022 (30 novembre 2021 – 345,0 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 3,4 millions de dollars par année (30 novembre 2021 – 3,5 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 28 février 2022, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 600,0 millions de dollars (30 novembre 2021 – 600,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 février 2022 :

<i>(En millions \$)</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	127,3	127,3	127,3	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	362,2	363,4	20,1	1,7	—	341,6
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	S.o.	11,2	2,6	2,6	5,2	0,8
Obligations locatives	458,2	491,1	55,4	55,4	97,6	282,7
Obligations contractuelles totales	947,7	993,0	205,4	59,7	102,8	625,1

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la clôture de la période.

APERÇU À COURT TERME

La Société suit de près la situation mondiale entourant la COVID-19 et prend des mesures proactives pour s'adapter aux changements pour le bien-être et la sécurité de ses employés, franchisés et clients, de même que la continuité de ses activités et établissements. Étant donné la nature dynamique de la situation, il est impossible de préciser ses conséquences possibles sur le rendement financier à long terme de la Société. MTY prend les mesures nécessaires pour mitiger les retombées potentielles que cette situation pourrait avoir sur ses activités, ses franchisés, ses partenaires et le service à la clientèle. Le lecteur trouvera plus d'informations sur les mesures prises en réponse à la COVID-19 sous la rubrique « Points saillants d'événements marquants ».

Malgré les effets persistants de la pandémie et l'obligation évidente de relever les défis à court terme qui en découlent, la direction se réoriente maintenant vers une perspective de croissance à plus long terme. Les ventes sont revenues aux niveaux d'avant la pandémie pour plusieurs des enseignes et progressent dans la bonne direction pour les autres. Le secteur de la restauration ne demeurera pas moins exigeant. Les pénuries de main-d'œuvre et les dérèglements de la chaîne d'approvisionnement se font déjà sentir à travers le réseau et ajoutent à la pression concurrentielle existante dans un marché qui voisine la saturation. La direction estime cependant que l'attention soutenue des marques sur l'innovation, la qualité des produits, la constance et l'ambiance, combinée aux ajustements effectués pendant la pandémie pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, place le réseau en bonne position pour l'avenir.

Avant la pandémie, les objectifs de MTY consistaient à générer une croissance organique tout en recherchant activement des acquisitions potentiellement rentables. Ces objectifs n'ont pas changé et demeurent au centre des activités de MTY. Les équipes de MTY s'attachent dans la mesure du possible à aider leurs partenaires de franchise à générer des chiffres d'affaires d'établissements comparables positifs, à ouvrir de nouveaux établissements pour les concepts existants et en

définitive, à atteindre leurs objectifs de rentabilité. Le succès de chacun des franchisés est la base du succès de MTY pour les années à venir. Par suite de la COVID-19, MTY a diversifié la provenance de ses rentrées grâce à ses efforts d'expansion dans d'autres canaux de vente, dont les suivants : lancement de plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants, afin de bénéficier de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter; et lancement de nouveaux produits par la division du détail de même qu'une expansion dans de nouveaux territoires, en réponse à la persistance des dépenses accrues des consommateurs en épicerie durant les vagues de la pandémie.

Compte tenu de l'affectation du capital de la Société depuis l'émergence de la pandémie et du montant de la dette remboursé depuis, la Société est en bonne situation financière pour saisir les occasions d'acquisition qui se présentent à la direction. Toutefois, malgré son appétit pour de nouvelles associations et la croissance de son réseau, la Société demeurera méthodique dans sa recherche de bonnes cibles d'acquisition, au bon prix et dotées des bonnes synergies.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante se rapportant à la Société est portée à la connaissance de la direction à point nommé, de sorte que l'information qui doit être communiquée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières soit saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société n'a apporté aucun changement ni correctif significatifs à ses contrôles internes ou à d'autres facteurs susceptibles d'affecter de façon notable les contrôles internes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière revoient régulièrement l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ils les réévaluent chaque trimestre. À la clôture du premier trimestre de l'exercice 2022, le chef de la direction et le chef de la direction financière se sont déclarés satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

La responsabilité d'exercer et de maintenir un contrôle interne sur la présentation de l'information financière incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Le contrôle interne sur la présentation de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers qui seront publiés sont préparés conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ainsi que la direction ont conclu, après avoir procédé à une évaluation et au mieux de leur connaissance, qu'il n'y a eu aucun changement au contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière au cours de la période allant du 1^{er} décembre 2021 au 28 février 2022 qui ait affecté ou ait raisonnablement pu affecter de façon notable le contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs aux activités d'une société acquise récemment, soit :

Pourcentage de Groupe d'Alimentation MTY inc.	Actifs de la Société	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Produits	Résultat net
Küto Comptoir à Tartares	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	2 %

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour la période close le 28 février 2022, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % des actifs courants de la Société, moins de 0,1 % de ses actifs non courants, moins de 0,1 % de ses passifs courants, moins de 0,1 % de ses passifs non courants, 0,3 % de ses produits et moins de 0,1 % de son résultat net.

« *Éric Lefebvre* »

Eric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction

« *Renée St-Onge* »

Renée St-Onge, CPA, CA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thai Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands Itée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cerealify, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwiches et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juin 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Kûto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—

Définition d'indicateurs hors PCGR

La direction présente les indicateurs hors PCGR suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs hors référentiel suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond au résultat net, abstraction faite de l'impôt sur le résultat, de tous autres produits (charges), des intérêts, des amortissements et pertes de valeur nettes. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôts à la page 13.
Flux de trésorerie disponibles	Il s'agit de la somme des flux de trésorerie totaux provenant des activités d'exploitation diminués des dépenses en capital nettes des cessions.

Définition de ratios hors PCGR

La direction présente les ratios hors PCGR suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les ratios hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Charges non récurrentes incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(En milliers \$)	Trimestres clos en							
	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	19 207	38 624	44 841	31 307	29 541	46 553	31 898	39 696
Acquisition d'immobilisations corporelles	(316)	(1 764)	(998)	(1 213)	(2 301)	(1 248)	(1 677)	(1 149)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(618)	(63)	(97)	(47)	(156)	(65)	(56)	(1 672)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	10 536	—	—	—	—	—	—	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	117	281	164	253	413	361	5 438	95
Flux de trésorerie disponibles¹⁾	28 926	37 078	43 910	30 300	27 497	45 601	35 603	36 970

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Chiffre d'affaires réseau¹⁾ en lien avec les redevances

(En millions \$)	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 28 février 2022							
	Canada			États-Unis/International				TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total		
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	5,8	314,5	320,3	4,6	560,8	565,4		885,7
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,15 %	—	—	5,03 %	—		S.o.
Redevances déclarées	—	16,2	—	—	28,2	—		44,4

(En millions \$)	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 28 février 2021							
	Canada			États-Unis/International				TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total		
Chiffre d'affaires réseau ¹⁾	3,4	216,0	219,4	10,3	531,4	541,7		761,1
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	4,81 %	—	—	5,02 %	—		S.o.
Redevances déclarées	—	10,4	—	—	26,7	—		37,1

¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.